



05 - 2012

**Commission
Exécutive
Fédérale**

14/15 mai 2012
COURCELLES

Fédération Nationale des Salariés de la Construction du Bois et de l'Ameublement

- Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 48 18 81 60 ■ Fax : 01 48 59 10 37
- Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
- Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
- N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

Sommaire

**Actualité
Sociale**

ERIC AUBIN

> pages 2 à 8

**Relevé
de
décisions**

■ Mandat à **René DE FROMENT** pour représenter la Fédération au CCN des 30 et 31 mai prochains.
→ **Adopté à l'unanimité**

■ Proposition pour le Conseil d'Administration de l'Avenir Social, d'**Amar FRITAS**.
→ **Adopté à l'unanimité**

Lundi 14 mai 2012

- Présents : 27
- Excusés : 19

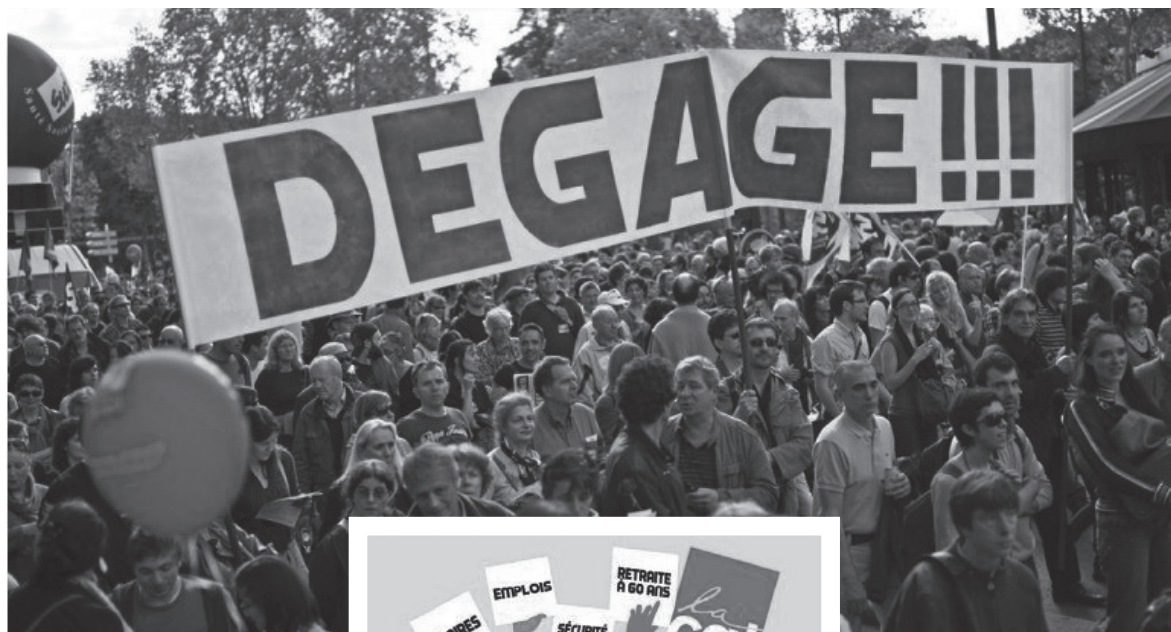
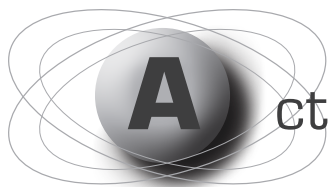
Mardi 15 mai 2012

- Présents : 24
- Excusés : 22

Ordre du jour :

- Actualité **Sociale** ;
- Mandatement d'un camarade pour le **CCN** des 30 et 31 mai prochains ;
- Organisation du 50^e **Congrès** ;
- Elections **TPE** ;
- **Grands Chantiers** ;
- Point sur le **CNF** ;
- Point sur le dossier **Amiante** ;
- Désignation d'un camarade pour le Conseil d'Administration de **l'Avenir Social**.





La CGT avec d'autres, a appelé à manifester le 1^{er} mai, journée de lutte pour les revendications et de solidarité internationale.

775 000 salariés ont répondu à cet appel, un succès qui a compté dans un contexte international, Européen, et Français en particulier.

Nicolas SARKOZY a pourtant tenté de déjouer la fête

du travail par un rassemblement au Trocadéro pour « *le vrai travail* ». Malgré les 200 000 manifestants, chiffres de la police, il n'aura pas réussi à détourner cette belle journée marquée par l'histoire et qui restera celle des travailleurs.

Cette mobilisation, des travailleurs, se situait entre les 2 tours de la présidentielle et le résultat est maintenant connu.

Notre Commission Exécutive d'aujourd'hui, se



situe dans un contexte particulier, vous en conviendrez, puisque nous sommes, maintenant, quelques jours après le second tour des élections présidentielles qui ont consacré **la victoire de la gauche avec François HOLLANDE.**

Ne boudons pas notre plaisir et considérons que notre organisation n'est pas complètement étrangère

à cette victoire, puisque nous avons clairement appelé de nos vœux un changement de président de la République, autrement dit à sanctionner le candidat sortant Nicolas SARKOZY.

Nous avons été entendu semble-t'il puisque, selon un sondage HARRIS INTERACTIVE réalisé à la sortie des urnes au premier tour, seulement 1 % des sympathisants de la CGT ont voté SARKOZY.

En revanche, 9% ont choisit LE PEN, c'est deux fois moins que la moyenne nationale, mais c'est beaucoup trop quand même.

Il faut voir le signe d'une forte exaspération sociale, mais aussi un encouragement à redoubler d'effort et de fermeté dans notre lutte contre les idées du FN qui sèment l'illusion, la division et la haine.

Le résultat des législatives en **Grèce** montre, une nouvelle fois, combien l'austérité est rejetée et sanctionnée par les peuples, les

deux principaux partis, se sont vus infliger une claque. Ce n'est pas que la peur de l'étranger qui fait émerger les parties d'extrême droite. Les politiques d'austérité, la misère sociale, l'exclusion du monde du travail les placent dans des positions plus qu'inquiétantes et permettent, notamment, aux néonazis, une entrée au parlement grec.

En **Allemagne**, les élections de ce week-end, ont vu le parti d'Angela MERKEL perdre dans la région la plus peuplée du pays, la Rhénanie du Nord. Ce qui vaut pour la Grèce vaut pour toute l'Europe. La CGT est « **indépendante mais pas neutre** » avisons-nous dit avant le scrutin.

Le bilan du quinquennat qui s'achève aura été particu-

lièrement douloureux pour le monde du travail, et le silence de la CGT dans ce contexte, aurait eu la signification d'une attitude complaisante à l'égard du pouvoir.

Nous avons donc pleinement assumé notre responsabilité de première organisation syndicale

de salariés dans ce pays. Certes, le changement de président de la République en soi ne suffira pas à garantir le succès de nos revendications. Mais c'était une condition nécessaire pour que l'action syndicale

débouche sur de nouvelles politiques dans le domaine économique et social.

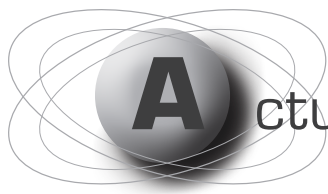
La page est donc tournée, il nous appartient maintenant d'en écrire une autre.

L'un des premiers chantiers que devra entreprendre le nouveau Gouvernement sera, sans doute, de redonner des couleurs à la démocratie sociale, qui aura été particulièrement malmenée au cours du dernier quinquennat.

Je pense notamment à la réforme des retraites qui a été menée non seulement en dehors de toute négociation, mais contre l'avis unanime des organisations syndicales.

Je pense également au besoin de poursuivre la mise en place de la représentativité et de fixer celle des organisations ...





... patronales. Un autre sujet est le respect des droits syndicaux et la création de droits nouveaux.

Concernant les droits syndicaux, Je vous alerte sur la situation de notre camarade **Jean Marc MASSEMIN** de l'entreprise AXTER filiale de COLAS du groupe BOUYGUES. La chasse aux délégués se poursuit dans ce groupe, je vous invite à signer la pétition pour le maintien dans l'emploi de Jean Marc.

Il y a peu Nicolas SARKOZY s'en est pris violemment aux « *corps intermédiaires* » en général, aux syndicats en particulier et à la CGT plus particulièrement, qui l'empêchaient, paraît-il, de s'adresser directement au peuple.

De deux choses l'une, ou les syndicats ne pèsent pas lourd et l'on ne comprend pas cet acharnement à leur égard. Ou ils sont capables de mobiliser des millions de personnes, comme en 2010 contre la réforme des retraites, et il faut les écouter. Sinon, la sanction tombe d'une manière ou d'une autre et elle vient de tomber pour Nicolas SARKOZY.

Mais les élections présidentielles n'ont pas supprimé ce qui était en cours, je pense aux négociations des accords compétitivité emploi ou accord pour la sauvegarde de la compétitivité et de l'emploi.

Le 16 mai prochain, une nouvelle réunion devait se tenir au MEDEF. Elle a été reportée à une date ultérieure mais le Patronat n'abandonne pas ses objectifs de pouvoir imposer des modifications des éléments essentiels du contrat de travail, notamment concernant le temps de travail et le salaire. Il en profite pour tenter de gagner une revendication de longue date, à savoir obtenir une sécurité juridique en cas de licenciement suite au refus du salarié d'accepter les modifications de son contrat.

Sur ce dossier, les discussions ont lieu avec le MEDEF, pas avec le Gouvernement ni le Président de la République. François HOLLANDE n'a pas dit ce qu'il entendait faire sur ce dossier. Il nous faut donc être vigilant et préparer la mobilisation en débattant avec les salariés de cet objectif patronal et de ses conséquences.

Cependant, un autre état d'esprit semble régner chez le Président nouvellement élu, qui a exprimé sa volonté (*je cite*) de « *s'appuyer sur les partenaires sociaux et la société civile pour retrouver le chemin de la croissance durable et de l'emploi* ». Concrètement, il a annoncé l'organisation dans les toutes prochaines semaines d'une grande « *conférence nationale pour la croissance et l'emploi* ».

Cette rencontre, a-t-il dit, devrait permettre d'identifier les principaux chantiers sociaux du quinquennat. La CGT y participera bien évidemment, avec la ferme intention de défendre nos idées et nos propositions.

La Confédération va soigneusement préparer cette conférence, mais nous ne partons pas de rien.



La politique menée ces dernières années a abouti à une destruction massive d'emplois notamment d'emplois industriels : 380 000.

L'emploi industriel génère des emplois dans d'autres secteurs.

L'entretien, la construction d'unité, de bâtiments etc. peut permettre de développer l'emploi pour les salariés, qu'ils soient de la sous-traitance ou pas, dans la Construction.

La FFB et la CAPEB annoncent 35 000 suppressions d'emplois dont la moitié d'intérimaires. Alors que nous devons observer une croissance de l'emploi notamment liée au Grenelle mais pas seulement, on entend de nouveau ces derniers jours que le secteur du BTP serait en déficit de main d'œuvre.

Nous devons avoir en tête que le besoin en logement est de 1 million. Pour renouveler le parc de logements anciens qui est de 32 millions, nous devrions en construire chaque année au moins 500 000, ce qui n'a jamais été atteint ces dernières années.

3,5 millions personnes sont mal-logées (*surpeuplement, impayés de loyer, hébergement dans les logements sans confort, voire insalubres, habitation de fortune etc.*). 1 200 000 demandes d'HLM non satisfaites, près de 700 000 personnes sont sans domicile personnel dont plus de 100 000 à la rue.

C'est malheureusement la situation vécue par les salariés dans notre pays, 5^e puissance mondiale. De plus, 10% des logements sont en précarité énergétique, des travaux de réhabilitation seraient plus qu'indispensables. Y compris pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages qui consacrent de plus en plus au paiement de leur logement et aux factures d'énergie.

Bien entendu, cette politique d'abandon a des conséquences sociales extrêmement grave mais aussi des répercussions sur tous les autres secteurs, les ciments, les carrières et matériaux, le négoce, la chauffe, le bois.

Nous irons à cette conférence pour porter nos propositions en matière d'emploi.

Nous y défendrons notamment l'encadrement

des ruptures conventionnelles et un dispositif de chômage partiel permettant de répondre à la situation des entreprises en difficulté et pour garantir le maintien du contrat de travail des salariés. Comme nous défendrons la remise à plat des exonérations qui sont octroyées sans aucun contrôle sur l'utilisation des fonds et sur la politique sociale des entreprises.

Dans nos 10 exigences pour sortir de la crise, la question du SMIC et de la revalorisation des salaires a une place importante.

Revaloriser les salaires, c'est relancer l'économie par la consommation et donc relancer la croissance.

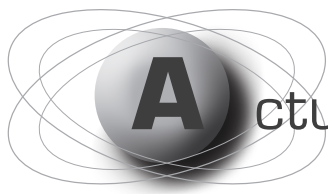
Nous exigerons cette revalorisation et le coup de pouce au SMIC dont il a été privé pendant 5 ans. Nous irons également porter le retour de la retraite à 60 ans pour tous et la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé.

Concernant le retour des âges légaux à 60 et 65 ans, il nous faut le mettre en corrélation avec la situation de l'emploi. Je le disais, les ruptures conventionnelles ont atteint le nombre de 811 000, ceux les plus touchés sont les plus de 58 ans dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Les prévisions de croissance sont de 0,2 pour 2012 et 1,75 pour 2013. Tous les économistes sont d'accord pour dire qu'en dessous de 1,9% de croissance, on ne crée pas d'emploi.

Nos seniors vont donc venir accroître le nombre de demandeurs d'emploi et pour certains d'entre eux, ce sera les minimas sociaux. Est-ce acceptable après une vie de labeur, après des décennies de travail. Nous disons que non, ce n'est pas acceptable.

Notre protection sociale ne souffre pas de trop de prestations, elle souffre d'un manque de re- cette. ...



C'est pourquoi nous revendiquerons une réforme du financement de la protection sociale visant à la faire financer par les richesses produites. En allant chercher ce financement dans les revenus financiers des entreprises, en élargissant l'assiette de cotisation et en modulant ces cotisations en rapport à la politique salariale et d'emplois menés dans l'entreprise.

Il nous faut donc exiger la suppression de la TVA dite sociale, votée en catastrophe par la précédente majorité, prévue au 1^{er} octobre 2012. Ce n'est pas par l'impôt que doit être financée la protection sociale car il viendrait grever le pouvoir d'achat des ménages et ne garantirait pas un financement sur le long terme. En 2010, le Président de la République avait annoncé sa volonté de prendre en compte **la pénibilité.**

Je rappelais, au CNF, les chiffres concernant le « dispositif pénibilité » relevant de la loi sur les retraites de 2010 ; 1 243 salariés ont bénéficié d'un départ anticipé dans ce cadre. On est loin des 15 à 20 000 annoncés par le Gouvernement pendant le conflit.

Dans nos secteurs, on estime à 50 000 environ le nombre de salariés qui devraient sortir de l'activité car touchés par une réduction de l'espérance de vie et déjà très

marqués physiquement par les travaux pénibles. C'est environ 460 millions d'euros qu'il nous faut trouver pour financer cette mesure. Plutôt que d'augmenter les dividendes versés aux actionnaires, comme à VINCI, de 6 %, cet argent pourrait participer au financement d'une mesure de jus-

tice sociale. C'est à l'appui des mobilisations des salariés et notamment de nos secteurs que nous insisterons sur ces revendications.

J'ai dressé la liste des mobilisations de la dernière période au CNF, les TP Provence, les PROCME, les salariés D'AG CONSTRUCTION de VENELLES, de Léon GROSSE, aujourd'hui les INEO INFRACOM sur l'emploi. Sans oublier la victoire devant les tribunaux des camarades de GUINTOLI sur les grands déplacements. Il y en a certainement d'autres et il faut que nous les valorisons, mais, pour les valoriser, il faut les connaître.

Un des événements de la Fédération va être notre **Colloque sur la Sous-Traitance du 20 juin.** Il nous permettra de mettre en avant ce que nous avons fait ces dernières années sur le

sujet mais il nous permettra aussi de nous mettre à jour sur les échéances à venir. Je pense bien entendu aux grands chantiers et à la directive Européenne sur le détachement qui mériteront que l'on se mobilise sur le sujet. Il serait souhaitable, je pense, que nous envisagions une journée de déploiement sur tous ces sujets. Ne pensez vous pas qu'il y a une opportunité pour porter en grand

nos exigences ? J'ai insisté aussi au CNF sur la question des conditions de travail et la banalisation de la situation.

De nouveau, à Bayonne, deux ouvriers ont été blessés grièvement sur un chantier. Ils construisaient un pont métallique pour la SNCF. Ces sala-



riés étaient d'une entreprise Belge sous-traitante de BOUYGUES. Les questions de sécurité sont bien un fléau dans notre secteur.

Je l'ai rappelé le 23 avril dernier et je veux vraiment vous alerter.

Il est insupportable que ces accidents graves ou mortels successifs depuis de nombreuses années ne fassent pas plus de bruit dans l'opinion publique.

Nous avons la responsabilité, non seulement d'engager des actions juridiques contre les employeurs de ces salariés victimes mais aussi de dénoncer, d'interpeller l'opinion publique par des conférences de presse, des interventions aussi auprès des chambres patronales, des pouvoirs publics, des maires, des conseils généraux, des conseils régionaux sans oublier les donneurs d'ordre, ils sont si souvent dédouanés de leurs responsabilités.

Chez les cheminots, lorsqu'il y a une agression, un arrêt de travail est immédiat, c'est devenu une règle. Dans nos secteurs, ne pourrions nous pas envisager une intervention médiatique, peut être faut-il que nous ayons une adresse prête à être diffusée ?

Nous devons être attentifs à ce qui va se discuter dans nos Conférences ou Assemblées Générales qui vont se tenir dans quelques jours.

D'abord à **l'Assemblée Générale de la branche Bois** qui va se dérouler début juin en Aquitaine à Mimizan. Ensuite à **la Conférence de la Routière**, dont les sujets ne manquent pas avec **le procès bitume** notamment, qui va se dérouler début juin également à la Petite-Pierre en Alsace et enfin **l'Assemblée Générale de notre UFR** qui s'est tenue au Carroz-d'Arraches. Vous savez que les retraités prennent une

part active à la vie de notre société. Ils sont de plus en plus nombreux et la question de leur adhésion et/ou de la continuité syndicale se pose en grand, alors ces sujets doivent trouver des réponses adaptées.

Fin 2012, nous aurons **les élections dans les TPE.**

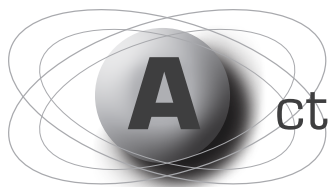
La campagne engagée par la Confédération et relayée par notre Fédération doit battre son plein. De ces élections découlera la représentativité des organisations syndicales.

Régis pourra nous faire un point de notre campagne mais nous devons aller les rencontrer car pour eux, c'est une première. Ils n'ont pas de syndicats dans leurs entreprises, ils n'en voient quasiment jamais. Je le répète, évitons de leur donner des leçons, contentons nous de les écouter et de leur apporter des réponses aux nombreuses questions qu'ils se posent.

Voilà des sujets importants dans cette période, je vous propose de les aborder et, ensemble, de construire la riposte nécessaire à la satisfaction de nos revendications.

Car il faut toujours remettre l'ouvrage sur le métier. On en a eu la preuve encore dernièrement avec la décision du Conseil Constitutionnel de rayer le délit d'harcèlement sexuel du Code Pénal car la loi a été jugée trop floue. Cette décision fait suite à un pourvoi en cassation et d'une question prioritaire de constitutionnalité d'un ancien Ministre et ancien Député du Rhône, Gérard DUCRAY, qui avait été condamné, en appel, à 3 mois de prison avec sursis pour harcèlement sexuel.

Je ne voulais pas terminer cette introduction sans vous dire un mot sur la situation actuelle de l'activité fédérale. Le débat confédéral sur la succession de Bernard n'est pas sans conséquence sur notre activité et je voudrais ici saluer et remercier les camarades qui font leur maximum ...



Actualité Sociale

ERIC AUBIN

(SUITE)



... pour que cette situation n'ait pas de conséquence sur la mise en œuvre de nos orientations et qui pallie à l'absence du Secrétaire Général que je suis dans la période.

Néanmoins, nous avons besoin que toute la Commission Exécutive soit active.

Un exemple, je l'ai dit au CNF, nous avons du ramer pour avoir, tant bien que mal, 130 camarades présents. C'est d'abord très démotivant pour ceux en charge de l'organisation de cet événement mais c'est surtout un handicap fort pour notre efficacité dans une période où nous n'avons pas le droit d'être à la traîne.

D'autres exemples existent, je pense notamment à des sièges à pourvoir dans différentes instances qui sont aujourd'hui vacants ou qui sont occupés provisoirement.

Je souhaitais vous alerter sur cette question, car il est aussi de notre responsabilité, à la CEF, de créer les conditions pour que tous les syndicats soient en mouvement.

Bon débat et à vous la parole.

■ ERIC AUBIN



Manifestation Européenne - PARIS